



CCE du 23 juin 2009

Où sont les programmes régionaux et ultra marins ?

Une nouvelle fois, nous vous posons la question, Monsieur le Président.

Les grilles de rentrée de septembre montrent clairement le recentrage exclusif sur l'information en région, au détriment des programmes.

La suppression de *C'est mieux le matin* est confirmée.

Elle sera remplacée par une case de documentaires en rediffusion. Où est l'activité nouvelle ? Que deviennent les personnels techniques et administratifs des antennes ?

Où sont les programmes spécifiques des antennes de proximité ? S'agira-t-il simplement d'élargir les zones de diffusion actuelles pour les faire coïncider avec les quatre pôles de gouvernance ?

France 3 est la chaîne préférée des Français parce que « de près, on se comprend mieux ». Ce slogan est-il encore d'actualité ? A-t-on décidé de laisser notre place aux chaînes locales privées ?

De la même façon, sur RFO, les programmes des Télé Pays ont-ils pour seule vocation d'être multi diffusés face à l'émergence des chaînes concurrentes de la TNT ?

Où est la traduction du Cahier des charges qui vient d'être adopté par le conseil d'administration ?

France 3 chaîne de la proximité, du lien social et du débat citoyen, avec une programmation qui contribue à la connaissance et au rayonnement des territoires...

Les Télé pays et radio Pays de RFO, services régionaux généralistes qui privilégient la proximité dans leur offre de programmes, qui font appel à tous les genres dans une ligne éditoriale proche des cultures et environnements des territoires ultra marins.

Est-ce que la société unique France télévisions, à peine née, a l'intention de respecter son nouveau cahier des charges ?

Paris, le 23 juin 2009